



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 39552

Texte de la question

M Gerard Chasseguet appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'interieur, charge des collectivites locales, sur les agents communaux qui occupent un emploi a temps non complet, d'une duree hebdomadaire inferieure a trente et une heures trente sur une meme commune qui, en application des dispositions prevues dans le nouveau statut de la fonction publique territoriale, ne peuvent beneficier de ce statut. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il serait favorable a la prise en compte de l'integralite des heures effectuees sur deux ou plusieurs communes, afin d'elargir l'acces a ce statut a cette categorie de personnel.

Données clés

Auteur : [M. Chasseguet Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39552

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : collectivités locales

Ministère attributaire : collectivités locales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1717